

Motion du 20 mars 2006 de MM. Roman Juon et Gérard Deshusses: «Non aux autocars au parc des Bastions».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 16 octobre 2006)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que les cars qui stationnent dans le haut de la promenade des Bastions sont la cause réelle de nuisances polluantes et sonores:
 - a) en été, les chauffeurs laissent le moteur tourner pour réfrigérer leur car,
 - b) en hiver, le moteur est laissé en marche pour maintenir la chaleur;
- que, depuis que le Conseil administratif a pris la décision d'autoriser ce stationnement, chaque jour de l'année des voitures de l'administration ou de services en profitent pour se parquer aussi,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de supprimer le stationnement des cars et des voitures de l'administration dans le haut de la promenade des Bastions et de déplacer les cars sur le cours des Bastions, en face de l'ancien consulat de France.